

Dr François JAMBON L'image et la voix

Radiologue par passion, syndicaliste par conviction, François Jambon incarne une génération de praticiens qui ont choisi l'indépendance pour mieux défendre leur métier. Portrait d'un médecin qui conjugue engagement professionnel et vision stratégique.

Il ne sera pas médecin militaire, comme son père, mais il sera médecin quand même, radiologue de surcroît. Originaire de Cannes, François Jambon garde un « très bon » souvenir de son enfance, passée sur les bords de la Croisette. Après un bac scientifique au lycée Carnot, obtenu sans mal, il prend la direction de Nice, où il tente une prépa agro, avant de se réorienter vers la Faculté de médecine, séduit par la chimie et la biologie. La première année sera une formalité : il finit 15^{ème} sur 850 au concours ! Quand arrive le moment de l'internat, il multiplie les pistes et opte finalement pour Strasbourg. « Une destination très prisée en ce temps-là », sourit-il. Bien classé, il hésite entre anesthésie et radiologie, mais choisit l'imagerie pour « son attrait technologique ». François Jambon fera toutefois une pause de seize mois pour effectuer son service militaire, au sein de l'hôpital de Saint-Pierre de La Réunion, avant de réaliser son clinicat. Sur les bords du Rhin, il se forge une solide expertise technique en neuroradiologie et en radiologie vasculaire et interventionnelle, guidé par la curiosité scientifique et la rigueur méthodique.

→ UN PRATICIEN INDÉPENDANT

Au bout de sa formation initiale, François Jambon tourne le dos au milieu hospitalier pour embrasser une carrière dans le secteur libéral. Non pas par rejet du CHU, où son expérience fut positive, mais... « Je voulais être mon propre patron ! Avoir une totale liberté de choix et une réelle indépendance de décision. » Après un bref passage à Cannes, il enchaîne les remplacements ponctuels en région, notamment à Périgueux, pour soutenir un confrère malade. Cette expérience, qui dure environ deux ans, scelle son avenir. Il s'installe définitivement en Dordogne en juillet 1995. Il rejoint alors le CIMROD. Structuré autour de trois pôles – imagerie médicale, radiothérapie et oncologie – la structure radiologique grandit avec lui. Le plateau technique, initialement composé d'un seul scanner, en compte deux de plus, mais aussi deux IRM. Outre le cabinet de Lakanal, l'Hôpital Privé Francheville et le service de médecine nucléaire de Périgueux, les cabinets de Ribérac, de Terrasson et de Thiviers complètent le tableau. « La radiothérapie



s'est équipée de trois accélérateurs linéaires et le groupe prévoit, dans les prochains mois, l'installation d'une gamma camera pour renforcer la médecine nucléaire », souligne François Jambon. Réputé pour ses équipements modernes et son organisation intégrée, le CIMROD couvre un bassin de 250 000 habitants pour la radiologie et tout le département pour la cancérologie. L'équipe compte 16 associés – radiologues, radiothérapeutes, oncologues, médecins nucléaires – et 110 salariés.

→ UN CHANTRE DE LA PERTINENCE

François Jambon n'a jamais vu le syndicalisme comme une option, mais comme une nécessité. Dès ses débuts, il s'engage pour défendre les intérêts de sa profession face aux tutelles et aux politiques. Longtemps président départemental en Dordogne, il rejoint assez rapidement le Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Médecins Radiologues, au sein duquel il siège depuis une décennie. En région, il est nommé président de la FNMR Nouvelle-Aquitaine il y a quatre ans, après avoir été membre du bureau en Aquitaine. Élu pour un troisième mandat à l'URPS¹, il représente aussi cette instance à la CSOS² de l'Agence Régionale de Santé. Pour lui, le syndicalisme est un rempart : « Il informe, mobilise et anticipe les évolutions réglementaires, des normes de sécurité aux formations obligatoires. » Il inspire et soutient aussi des projets innovants pour la profession et les patients, comme les plateaux d'imagerie médicale ambulatoire de proximité (PIMAP). « Le PIMAP de Ribérac est une véritable réussite, saluée comme telle par les élus locaux et les habitants des environs. Installé dans une zone fragile, il permet un accès aux soins renforcé, non sans redynamiser un territoire isolé, notamment pour les professionnels qui y sont implantés », explique François Jambon. Cette dynamique prometteuse se heurte néanmoins aux « baisses brutales et purement comptables des forfaits techniques qui fragilisent les investissements et menacent la modernisation des équipements ». Aux antipodes des « coupes arbitraires », la pertinence des actes doit devenir la « seule boussole » de la décision en santé. « Car sans visibilité financière, les ambitions de proximité et de qualité risquent de s'effondrer, au détriment des patients et de l'attractivité des territoires. » Les pouvoirs publics sauront-ils agir en responsabilité ? La LFSS³ 2026 en témoignera. ●

Jonathan ICART

¹ Union Régionale des Professionnels de santé

² Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins

³ Loi de Financement de la Sécurité Sociale